

PROGRAMME
du
CONCOURS INTERNATIONAL
D'ARCHITECTURE

PARIS 1910

Organisé par le " Comité International Olympique "

Sous le Haut patronage de

M. LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

I. — Le concours a pour objet d'élaborer les plans d'une

OLYMPIE MODERNE

comprenant :

1^o Les édifices, portiques, arènes, pistes, etc..., propres aux épreuves de sport et d'art inscrites au programme des Jeux Olympiques modernes (1);

2^o Les aménagements servant aux spectateurs;

3^o Les édifices ou espaces nécessaires pour les cérémonies connexes aux Jeux ;

4^o Les installations affectées à l'administration, aux athlètes etc.

Les concurrents auront aussi à déterminer les particularités topographiques du site choisi ou imaginé par eux.

II. — Les concurrents devront envoyer au minimum *quatre*, au maximum *six* cartons susceptibles d'occuper un espace d'ensemble de *deux mètres cinquante de long sur quatre mètres de haut*. L'un de ces cartons devra figurer un plan général de la Cité. Les concurrents pourront y joindre un mémoire explicatif qui ne devra pas excéder quatre mille mots.

III. — Tous les concurrents recevront un *Diplôme commémoratif* ; leurs envois seront exposés au public et feront l'objet d'un

(1) Consulter la *Revue Olympique* de décembre 1909.

Rapport général sur les résultats du Congrès ; ce rapport contiendra la liste des concurrents. La *médaille olympique*, qui n'a été décernée que 17 fois depuis 1894, sera en outre attribuée au vainqueur du concours. Le jugement sera rendu par un jury composé de compétences internationales au nombre de cinq et représentant les différents points de vue : art, technique et sport.

IV. — Les concurrents sont priés de se faire inscrire autant que possible avant le 1^{er} Mai 1910. La liste des concurrents sera close le 1^{er} Octobre et leurs envois devront parvenir *avant le 15 Novembre 1910* à M. Gaston TRÉLAT, Directeur de l'Ecole spéciale d'Architecture, Commissaire général du Concours, 254, boulevard Raspail, Paris, à qui on est prié d'adresser toutes les communications relatives au concours.

HIER ET DEMAIN

Il y a deux ans nous récapitulions, à cette même place, les idées, les points de vue nouveaux que notre Revue s'enorgueillissait d'avoir, au cours de 1906 et de 1907, présenté à ses lecteurs, car, en dehors de son rôle d'organe officiel de l'Olympisme, elle ne croit point pouvoir mieux servir la cause des sports qu'en ouvrant le plus de percées possible dans un domaine encore insuffisamment exploré, trop séparé surtout de ceux pourtant si voisins, de la pédagogie, de la morale et de l'art. Deux autres années se sont écoulées depuis lors, pendant lesquelles nous avons poursuivi le même but par les mêmes méthodes. On nous excusera donc de faire halte un moment pour dresser un rapide bilan de notre œuvre de 1908 et de 1909.

Nous voulons y relever, en premier lieu, un certain nombre d'études historiques dont les principales portaient sur la Chevalerie et sur les Thermes et les Gladiateurs. Nous avons fait observer le caractère utilitaire des épreuves imposées au futur chevalier et propres à faire de lui un véritable « débrouillard » ;